

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19919**

Intitulé

MASTER : MASTER Master indifférencié : Didactique du Français langue étrangère/seconde et langues du monde (mention : Didactique des langues - Domaine : Sciences Humaines et Sociales)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333n Etudes et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives, 125g Langages artificiels et informatique ; Linguistique et didactique des langues, 131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement

Formacode(s) :

14254 sciences humaines, 14272 linguistique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Extraction et interprétation de données dans le domaine de la didactique des langues (résultats d'enquête, corpus discursifs ou linguistiques, éléments d'archive, observation de pratiques scolaires)

Rédaction et supervision de rédaction de tous types de documents

Classement et analyse de divers documents

Conception d'outils d'analyse scientifique

Mise en œuvre et évaluation d'enseignements scolaires et de formations d'adultes

Transmission de connaissances à des étudiants en français langue étrangère

Compétences ou capacités attestées :

Maîtriser des outils de description et d'analyse linguistique

Analyser les dimensions linguistiques, sociolinguistiques, anthropologiques et culturelles des situations d'enseignement

Mener une réflexion sur la méthodologie et la didactique du français langue étrangère ou seconde et d'autres langues - en vue, dans ce dernier cas, d'aboutir à la formation d'enseignants bivalents FLE/langue du monde

Pouvoir produire des travaux ou des outils didactiques spécifiques

Acquérir des savoir-faire dans la conduite et l'animation des classes

S'ouvrir aux environnements sociaux, culturels et professionnels liés à l'enseignement des langues, des littératures et des cultures.

Maîtriser un processus d'élaboration théorique : dresser l'état des lieux de la recherche dans le domaine de la didactique des langues.

Construire une problématique de recherche, définir une méthodologie, formuler des hypothèses de travail, décrire et analyser des données, mettre en forme les résultats obtenus

Rédiger les résultats d'une recherche selon les normes académiques attendues

Mettre en œuvre des méthodologies appropriées dans le domaine de l'enseignement des langues, notamment étrangères, et développer une analyse réflexive des pratiques d'enseignement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Établissements d'enseignement et/ou de recherche en France ou hors de France

Collectivités territoriales (services éducatifs et culturels)

Sociétés d'édition et de communication

Organismes nationaux et internationaux à vocation culturelle et éducative

Secteur associatif à vocation culturelle et éducative

Types d'emplois accessibles :

Professeur de français langue étrangère : Alliances françaises ; Centres culturels, Instituts et Lycées français à l'étranger ; départements d'études françaises dans des universités étrangères, etc. ;

Professeur de français langue seconde : classes d'accueil, CLIN, secteur associatif (alphabétisation d'adultes, médiateur culturel, notamment)

Attaché linguistique pour le français au sein des missions diplomatiques

Expert en ingénierie de formation pour les langues

Professionnel de l'édition dans le domaine de la didactique du français (notamment langue étrangère) et des langues

Chercheur et enseignant-chercheur dans le domaine de la didactique du français et des langues et des sciences du langage.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

K2102 : Coordination pédagogique

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

K2111 : Formation professionnelle

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La formation (120 ECTS) est co-habilitée avec l'Université Paris-Descartes et l'INaLCO. Cette spécialité indifférenciée, comprenant une option professionnelle généraliste et une option recherche, est accessible en présentiel et à distance mais aussi par apprentissage.

Cette formation est accessible aux titulaires d'une licence de *Lettres, de Sciences du langage, de Littératures et Civilisations Étrangères ou de Langue Étrangère Appliquée (ou d'un diplôme étranger équivalent) assortie de la mention (ou de l'option, ou de la mineure, ou du parcours) français langue étrangère. Des dérogations sont néanmoins possibles pour des titulaires de licences autres ou qui n'auraient pas suivi la mention ou le parcours français langue étrangère.*

En M2, plusieurs UE sont communes avec celles des spécialités fédérées dans la mention *Sciences du langage des établissements partenaires ci-dessus désignés.*

S'agissant des deux options professionnelle et recherche, la formation est la même aux semestres 7, 8 et 9 ; elle se différencie au semestre 10 (stage long en option professionnelle ; rédaction d'un mémoire en option Recherche).

SEMESTRE 9

M 2 - Semestre 9

UE 1. Didactique des langues et des cultures. 2 cours au choix parmi :

- 1.1. Didactique des langues maternelles et étrangères (P3)
- 1.2. Agir professoral et interactions en classe de langue (P3)
- 1.3. Français langue seconde : actualité et enjeux (P3)
- 1.4. Enseignement des langues aux enfants (P3)
- 1.5. Manuels et interculturelité (P3)
- 1.6. Épistémologie de la connaissance didactique (P3)
- 1.7. Théories et didactique de la littérature (P3)
- 1.8. Didactique des langues et écritures secondes (INaLCO)
- 1.9. Didactique des langues du monde (INaLCO)

UE 2. Textes, cultures, sociétés. 2 cours au choix parmi :

- 2.1. École, littérature, et enseignement dans le monde (P3)
- 2.2. Écriture et colonialisme (P3)
- 2.3. Écriture, création et transmission (P3)
- 2.4. Littérature de jeunesse et FLES (P3)
- 2.5. Enseignement des littératures francophones en FLE (P3)
- 2.6. Éducation aux langues et au plurilinguisme (P3)
- 2.7. Identités, cultures, représentations en didactique des langues (INaLCO)

UE 3. Sciences du langage et enseignement des langues. 2 cours au choix parmi :

- 3.1. Le français, histoire d'une discipline (P3)
- 3.2. Recherches en acquisition des langues étrangères (P3)
- 3.3. Anthropologie linguistique et relations langue/culture (P3)
- 3.4. Politiques, diffusion et promotion des langues (P3)
- 3.5. Cultures écrites et interculturelités (P3)
- 3.6. Enseignement du français professionnel (P5)
- 3.7. Lexique, dictionnaires et pédagogie des langues (INaLCO)

UE 4. Méthodologie : mémoires, terrains, stage. Choisir 4.1 ou 4.2 selon l'option :

- 4.1. Option A. Préparation du mémoire de recherche (1 groupe à P3 + 1 groupe à l'INaLCO)
- 4.2. Option B. Préparation du mémoire et du stage (1 ou 2 groupes à P3 + 1 groupe à l'INaLCO)

TOTAL Semestre 9

SEMESTRE 10

M 2 - Semestre 10

UE 1. Mémoire 1

1.1. Option A. Séminaires

1.1.1. Initiation à la pratique de la recherche. Stages de recherche ; participation à colloques, soutenances, journées d'étude... (assortis d'un compte rendu évalué par le directeur de mémoire)

1.1.2. Séminaires : présentation des mémoires à mi-parcours (6 groupes)

1.2. Option B

Méthodologie du mémoire (suite) - cours groupé sur la 1ère semaine ouvrable à l'issue du 1er semestre

UE 2 Mémoire (suite et fin)

2.1. Option A. Mémoire : rédaction ; soutenance

2.2. Option B. Stage + mémoire : rédaction ; soutenance

TOTAL Semestre 10 (hors stage et mémoire)

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé à vie.

Composition des jurys

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant X

En contrat d'apprentissage (parcours 2 et 3) X

Après un parcours de formation continue X

En contrat de professionnalisation **NON**

Par candidature libre X

Par expérience X

Date de mise en place : 2005

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X	NON
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence : Mutualisation d'enseignements - dans le cadre de la COMUE Sorbonne Paris Cité, avec la spécialité de master <i>Didactique du français langue étrangère (Université Paris 7)</i> Autres certifications : Rappel : Cette spécialité est co-habituée avec l'Université Paris-Descartes et l'INALCO</p>	<p>Échange d'étudiants et/ou d'enseignants dans le cadre d'accords avec des universités situées en/au Australie, Brésil, Corée, Cuba, Philippines, Iran, Vietnam, Chine, Québec (programme CREPUQ), Japon (Programme JET-ALT) et en Europe (programme Erasmus, notamment), etc.</p>

Base légale

Référence du décret général :

Pour les masters : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Le 1er arrêté d'enregistrement marquant l'habilitation de ce diplôme est en date du 12 septembre 2005 sous le n° 20050840, valable pour la période 2005/2006 jusqu'à 2009/2010. A l'époque, cette spécialité, intitulée "Didactique du Français et des langues" était rattachée à la mention "Sciences du Langage".

Par arrêté du 17 septembre 2009, cette même spécialité est renouvelée sous le même numéro jusqu'en 2013/2014.

Par arrêté en date du 17 décembre 2014, émanant de la DGESIP, l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 a été accréditée pour délivrer ce master, dont l'intitulé est devenu "Didactique du Français langue étrangère/seconde et langues du monde" (rattachée à une nouvelle mention "Didactique des Langues", n° 20141110). Cette accréditation vaut pour la période 2014/2015 jusqu'à 2018/2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

1°) Observatoire de la Vie Étudiante (Paris 3), 13, rue de Santeuil, 75005 Paris.

2°) SOFIP (Paris-Descartes), 12 rue de l'École de Médecine, 75005 Paris. sopif@parisdescartes.fr

3°) Luc Deheuvels, Vice-Présidence de l'INALCO, 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris. www.inalco.fr
<http://www.univ-paris3.fr/l-observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--107862.kjsp?rh=1179959686867>

Autres sources d'information :

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

1°) Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

UFR *Littérature Linguistique Didactique*,

Dépt *Didactique du Français Langue Étrangère*,

46 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

2°) Université Paris-Descartes,

Faculté de *Sciences Humaines et Sociales*,

Dépt de *Sciences du langage*,

45 rue des Saints-Pères

75006 Paris

3°) INALCO,

Filière *Français Langue Étrangère*,

65 rue des Grands Moulins,

75013 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

(se reporter aux adresses ci-dessus)

Historique de la certification :

A Paris 3, le Master *Didactique du français et des langues* a été créé en 2005, prenant la suite d'une maîtrise de *Français langue étrangère*, héritière d'une longue série de diplômes qui remonte à 1920, avec la création, à la Sorbonne, de l'École de Perfectionnement des Professeurs de Français à l'Étranger, la plus ancienne du genre en France.

A l'INaLCO, Le master *Didactique des langues et des cultures* a été créé en 2005, prenant la suite de la maîtrise *Didactique dans une perspective plurilingue et pluriculturelle*, créée en 2002.